

# Humanistica

## *Comité de coordination du 26 août 2014 – procès-verbal*

### **Objet**

Le présent document constitue le procès-verbal de la deuxième réunion du Comité de coordination d'Humanistica. Celle-ci s'est tenue le mardi 26 août après-midi, en vidéoconférence. Comme inscrit dans le règlement intérieur de l'association, ce PV prend la forme d'un relevé de décisions.

### **Personnes présentes**

10 membres : Paul Bertrand (PB), Claire Clivaz (CC), Björn-Olav Dozo (BOD), Martin Grandjean (MG), Johann Holland (JH), Bertrand Mocquet (BMo), Emmanuelle Morlock (EM), Sébastien Poublanc (SP), Louis-Pascal Rousseau (LPR), Michael Sinatra (MS).

*Excusés : Aurélien Berra (AB), Benoît Majerus (BMa)*

### **Décisions**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par JH, désigné président de séance par le Comité. Aucune procuration n'a été donnée. L'ordre du jour initial, augmenté de trois points principalement formels, est validé à l'unanimité. Les décisions ci-dessous suivent le déroulé de cet ordre du jour et ont toutes été prises à l'unanimité.

### **Retours sur le procès-verbal (PV) de l'AG du 8 juillet**

Un projet de PV a été proposé par le Secrétaire à l'ensemble des membres du Comité quelques jours avant la réunion. JH précise que la procédure décrite dans le RI provisoire n'a pas été respectée pour des raisons d'efficacité. Cependant il reste à finaliser le document et à le soumettre rapidement à tous les membres de l'AG en question. En ce sens il est demandé aux membres du Comité de faire retour par écrit au Secrétaire avant le 29 août au soir.

Il a été proposé par CC d'adapter le RI à la réalité, de modifier la procédure en question pour la rendre conforme au fonctionnement suivi par JH en l'occurrence. Cette modification peut s'inspirer de la formulation suivante : « le Secrétaire doit envoyer au comité le PV de l'AG sous 15 jours après la réunion pour une première validation, puis l'envoyer dans sa forme pré-validée à l'ensemble des membres de l'association qui ont participé à l'AG en question (et/ou le rendre accessible en ligne sur

le site web de l'association) ». Lors du dépôt sur le site Web, il sera nécessaire de mentionner si le document disponible est en attente de validation par les membres de l'AG.

MS fait une proposition de modification concernant la liste des participants à l'AG et des excusés. Il manque en effet dans la liste des excusés Marin Dacos qui avait donné procuration et avait donc de fait voté pour le choix des candidats. JH mettra à jour le PV en ce sens.

## **Situation de l'association (juridique, financière, adhésions)**

### *Etat financier*

BOD rappelle qu'un état des premières cotisations a été envoyé aux membres du Comité durant l'été. Un compte paypal a également été créé. Pour ouvrir un compte en banque, BOD indique que le PV de l'AG lui est nécessaire comme pièce à fournir à la banque, en complément du PV de la première réunion du Comité. Enfin, BOD précise qu'il a trouvé une banque permettant l'ouverture d'un compte courant sans frais de dossier.

Un problème peut se poser concernant la carte de crédit. En effet il faut fournir une preuve de revenu régulier pour obtenir une carte de crédit par une banque. Toutefois il n'est pas certain qu'on en ait besoin, en tout cas à court-terme, dans la mesure où le compte PayPal peut fonctionner sans recourir à une carte de crédit. Il est d'ailleurs possible de mettre en œuvre un système de paiement par paypal immédiatement si c'est intéressant pour l'association. BOD a rendez-vous à la banque la semaine du 1<sup>er</sup> septembre à ce sujet, il pourra alors fournir des informations supplémentaires au Comité.

### *Adhésions*

MG évoque le point spécifique des cotisations puisqu'il est lié aux possibilités techniques de paiement en ligne sur le site Web de l'association. Il existe deux possibilités :

- La plus simple pour les membres candidats qui souhaitent cotiser en ligne est d'avoir un formulaire d'adhésion proposant en fin de procédure le bouton paypal spécifique au compte de l'association. Cette solution requerra alors un contrôle du Trésorier pour vérifier après paiement que l'argent a bien été viré sur le compte de l'association pour valider l'adhésion à l'association.
- La plus compliquée consiste à avoir plugin sur le CMS utilisé (Wordpress en l'occurrence) pour que soit vérifié dynamiquement le paiement avant la confirmation de l'adhésion. A ce jour MG et Emmanuel Château qui l'accompagne sur ses sujets n'ont pas trouvé un plugin qui fonctionne correctement, mais des tests sont en cours.

Au vu du nombre de membres existants et du nombre de candidats connus à l'adhésion, BOD est prêt à se lancer avec la première solution et donc à prendre en charge la tâche de contrôle manuel des paiements avant validation des adhésions. Dans la mesure où plus de 70 personnes sont en attente de nouvelles de l'association pour les adhésions, un souci d'efficacité à court-terme doit primer. Le Comité valide donc l'idée de mettre en place la première solution. MG et BOD la rendront effective dans les plus brefs délais.

## *Evolution juridique*

Actuellement Humanistica est une ASBL, mais il est attendu qu'elle évolue vers une AISBL. Durant l'été BOD a donné la priorité aux questions financières. Un nouveau point sera fait lors de la prochaine réunion du Comité.

## **Fonctionnement de l'association (RI, personnes morales, auditeur)**

### *Règlement intérieur (RI)*

Pour rappel, EM (en lien avec Sophie David si elle en est d'accord) est chargée de proposer des modifications (souhaitables) du RI à partir de la liste établie lors de l'AG. Cette liste étant intégrée au PV de l'AG, elle n'a été transmise que quelques jours seulement en amont de la présente réunion. EM va donc pouvoir s'appuyer sur cette liste, y ajouter le point de procédure pour valider les PVs d'AG (cf. point plus haut), et contacter Sophie David pour mettre à jour le RI. Il est attendu que la nouvelle version du RI soit présentée à la prochaine AG à Lyon en octobre 2014 et soumise à validation.

### *Personnes morales*

Pour l'instant seules des personnes physiques ont pu devenir membres d'Humanistica. Or des institutions ou autres entités plus ou moins informelles ont manifesté leur intérêt à la création de l'association, et souhaiteraient savoir si une adhésion leur est possible. Certaines d'entre elles n'ont pas forcément de « personne morale » pour les représenter (ex : les équipements d'excellence dans le contexte français). CC indique à ce sujet que l'association australienne se pose une question similaire et qu'il est possible de contacter Paul Arthur pour échanger avec lui de ce cas similaire.

EM demande à préciser quels sont les enjeux et/ou risques à ce que des personnes morales fassent leur entrée dans l'association. En réponse CC fait état de la réaction d'Elena Pierazzo à propos du consortium TEI où une institution qui apporterait plus d'argent réclamerait d'avoir plus de voix au chapitre. JH complète en rappelant l'inquiétude exprimée durant le premier semestre 2014 par le GT15 concernant le risque de double-langage pendant les délibérations. Il avait d'ailleurs été imaginé que soit limitée la représentation d'une institution à une seule personne physique. Il est fait état qu'il n'y a peut-être pas de grande difficulté, mais qu'il manque en fait à l'association un positionnement et un discours clair à ce sujet.

Le Comité décide de désigner en son sein quelqu'un pour faire le tour de la question et formuler des propositions en vue de la prochaine AG. PB se porte volontaire et pourra faire un premier état de sa réflexion début octobre lors d'une prochaine séance du Comité. PB pourra également se rapprocher d'AB, CC et MS qui sont tous trois en charge des relations extérieures avec ADHO et EADH (cf. plus bas).

### *Auditeur*

JH n'a pas trouvé le temps durant l'été de contacter la personne pressentie en priorité pour être l'auditeur externe de l'association, à savoir Simon Hodson. Vu que c'est un acte qui relève de la « communication », JH propose au Porte-Parole de s'en charger, ce qui serait plus logique. La

proposition doit faire état d'un mandat d'un an, avec missions défrayées pour l'auditeur en échange d'un livrable de recommandations qui sera soumis et discuté en AG. MG accepte et contactera prochainement Simon Hodson.

## **Communication interne et externe**

### *Communiqué*

MG propose de rédiger un communiqué à destination de la presse spécialisée qui souhaite relayer l'actualité d'Humanistica. L'idée serait de condenser les informations du site web pour faire un communiqué à l'intention des journalistes et des services de communications des universités, avec deux ou trois exemples de réalisations concrètes, l'historique de l'association, ses missions et objectifs, les possibilités d'adhésions et les contacts. En ce sens MG aurait besoin qu'on lui envoie les adresses électroniques de journalistes que les autres membres du Comité pourraient connaître ou des adresses de listes de diffusion.

La proposition de MG soulève plusieurs remarques. CC propose de bien distinguer deux niveaux de communication : l'intra académique qui existe déjà, et l'extra académique. S'il s'agit de l'extra en particulier, il est important d'avoir quelque chose à vendre, du concret, sinon on risque d'être un peu creux. C'est pourquoi il serait peut-être plus judicieux de commencer par enrichir le site web sans faire un document qui risquerait soit d'être illisible, soit d'être perçu comme inutile.

S'il est clairement compris que l'association est attendue dans la communauté comme force de proposition autour d'actions concrètes, il est relevé également que la création de l'association peut à ce stade se suffire à elle-même en tant que réalisation concrète, d'autant que deux ateliers ont commencé d'exister à Lausanne (sur les questions de « francophonie » et sur celles de « formation ») et que d'éventuels premiers résultats pourraient ainsi être mis en avant.

Cela signifie qu'il va être important de bien segmenter en effet les niveaux de communication entre les éventuels adhérents, les universités et leurs communicants, les médias généralistes. A priori, le communiqué dont il est question s'adresserait plutôt aux communicants d'universités.

Pour communiquer autour d'actions concrètes, une solution serait de se saisir d'une actualité (par exemple la mise en danger de l'OpenAccess en Suisse<sup>1</sup>), de prendre une position officielle et d'être médiatisé. Reste à trouver la bonne forme ensuite pour communiquer. Ceci dit, dans ce genre de cas l'association dans un premier temps pourrait signaler simplement où se trouvent les enjeux (plutôt que de prendre position et de se faire entendre). Sur l'exemple proposé, cela pourrait prendre la forme d'une interview pour enrichir le débat et qui serait publiée sur le site d'Humanistica.

Au vu de tous ces éléments de discussion, il est proposé de commencer par la rédaction d'un premier communiqué de presse qui :

- annoncerait l'existence d'Humanistica ;

---

<sup>1</sup> <http://bibliothethique.net/2014/08/05/la-bibliotheque-de-leth-zurich-epfz-condamnee-pour-concurrence-deloyale/>

- donnerait les thématiques sur lesquelles des groupes de travail se sont constitués et éventuellement la liste des projets envisagés ;
- proposerait aux lecteurs de rejoindre l'association pour travailler sur ces sujets.

Le comité donne son accord pour que MG rédige un premier communiqué en ce sens.

### *Forum*

Une des deux missions principales de l'association est de faciliter et d'animer les débats relatifs aux questions propres aux Humanités Numériques. En cela la notion de forum est importante, et elle dépasse bien évidemment l'outil logiciel qu'on désigne sous le même nom. Si certains membres de l'association ont commencé à rechercher une solution technique pour offrir des espaces en ligne de discussion, le projet de mise en œuvre reste hypothétique. Le comité s'accorde pour se donner du temps car une solution de type forum comporte des risques et des inconvénients (risque de l'entre-soi, absence de moyens pour modérer, alternatives plus attractives...) et s'appuyer dans l'immédiat sur des modes de communication déjà mis en place par le bureau ou en cours de développement.

Ainsi, il est proposé dans un premier temps d'engager deux actions s'inscrivant dans cette mission de forum au sens large :

- Se servir des possibilités de commentaire du site actuel propulsé par le CMS Wordpress, et faire un essai soit autour des ateliers « francophonie » et « formation », soit autour d'une autre thématique (SP va proposer à l'atelier junior « Environnement numérique et écriture historique » – IHTP, ICP, ENS Lyon, Aix-Marseille, Toulouse – s'ils veulent animer et enrichir une thématique pour la partie blog du site Humanistica) (la question de l'OpenAccess est évoqué aussi comme une thématique possible) ; cet essai pourra prendre la forme d'une page sur le site dédiée à une thématique, à charge aux porteurs / animateurs de l'atelier concerné de la faire vivre en postant des billets, en modérant les éventuels commentaires et en enrichissant les fils de discussion ; des comptes-rendus pourraient ensuite avoir lieu lors des AG ;
- Se servir des outils de diffusion que sont les listes à distinguer suivant 3 niveaux : 1/la liste interne du comité ; 2/ la liste de diffusion des membres de l'association ; 3/ la liste [DH] ; le comité en effet voit dans la liste intermédiaire que le secrétaire aurait à charge de gérer un moyen simple et immédiat de faire transférer des informations importantes entre les membres de l'association et voir si des sujets de débat émergent et nécessitent la création d'un atelier ou le lancement d'une discussion ouverte sur la liste [DH].

Le bureau est mandaté pour contacter les porteurs d'ateliers déjà identifiés et voir avec eux s'ils sont disponibles pour animer des pages thématiques sur le site de l'association. BMo pourra se rapprocher notamment de ceux de l'atelier « francophonie » et de faire le lien avec les acteurs des DH qu'il connaît au Maghreb.

### *Calendrier*

Après discussion, au vu du rôle de carrefour d'informations que peut jouer l'association, le comité s'interroge sur la pertinence et l'opportunité de mettre en place un calendrier spécifique aux

événements DH. Il est noté que des calendriers de ce genre existent déjà<sup>2</sup> et qu'il pourrait être utile et simple de les relayer techniquement sur le site de l'association, ou tout au moins de les signaler dans un premier temps. Le sujet reste ouvert et demandera une étude plus approfondie.

### *Parrainages*

La première réunion du comité à Lausanne le 8 juillet 2014 avait permis d'officialiser un premier parrainage par Humanistica, en l'occurrence celui d'un événement DH francophone organisé à Montréal en août 2015. Il avait également été évoqué que soient parrainés les prochains THATCamp tenus sur des territoires francophones (ex : Lyon en 2014, Paris en 2015) ou encore des écoles d'été (ex : celle de Bâle en septembre 2015). Dans la mesure où le bureau risque d'être sollicité de temps en temps à ce sujet, une question se pose. Quelle est la ligne de conduite de l'association ? Selon quels critères décide-t-on de parrainer ?

Concrètement, le soutien ou parrainage que peut offrir l'association aujourd'hui n'est pas financier mais symbolique. Il est donc entendu que le plus simple est de réagir en fonction des thématiques portées par les initiatives qui souhaitent être parrainées, et d'accorder le parrainage si ces thématiques rencontrent celles dont l'association s'est déjà emparé au travers d'ateliers. Le comité s'accorde ainsi à dire que c'est donc l'existence concrète des ateliers et projets au sein de l'association qui définit son intérêt thématique pour une initiative extérieure.

La question du parrainage se pose également pour des individus, et notamment les jeunes chercheurs. Là encore, faute d'avoir de véritables moyens en propre, l'association à ce jour est dépendante des partenariats qu'elle aura su nouer pour financer des bourses, des publications. L'exemple offert par l'Institut Français en lien avec l'AG de Lausanne en est le parfait exemple. Le sujet du parrainage des individus reste ouvert et à étudier.

### *Campagne d'adhésions*

Plus de 70 personnes, via le formulaire en ligne, ont manifesté depuis Lausanne leur intérêt pour devenir membre de l'association. L'inscription en ligne ne dépend plus désormais que de la mise en place du formulaire. Le comité s'accorde pour que les champs du formulaire, au-delà des questions d'état-civil minimales et réglementées, proposent aux futurs membres de donner éventuellement des éléments d'information sur leurs aspirations, leurs envies, leurs attentes ou thématiques prioritaires en lien avec l'association. L'enjeu étant de mieux les connaître dès leur inscription, et non pas de vérifier qu'ils font bien « partie de la famille ». La campagne d'adhésion sera lancée dès que le formulaire sera prêt. MG se charge de faire une proposition au comité sur le site.

### *Manifeste*

Le nom de domaine humanistica.eu fait partie de la galaxie de noms de domaines qui redirigent désormais automatiquement vers humaniti.ca. Or une page de ce nom de domaine servait à tout internaute intéressé par le Manifeste des Digital Humanities de 2010 (hébergé ailleurs) de le signer en ligne. La redirection automatique a bloqué la fonctionnalité de signature du Manifeste, et il a été demandé au bureau de l'association de se pencher sur le sujet.

---

<sup>2</sup> <http://digital-conferences-calendar.info/> & <http://calenda.org/search.html?primary=fsubject&fsubject=298>

D'un point de vue technique, deux options apparaissent pour résoudre ce problème. 1/ Soit le Manifeste est rapatrié sur un blog dédié de la plateforme hypotheses.org. avec la fonctionnalité de signature ; 2/ soit il est rapatrié sur la plateforme Humanisti.ca avec ladite fonctionnalité. Or il n'est pas certain que la plateforme hypotheses.org soit adaptée techniquement pour la signature. Si tel est le cas, le comité devra statuer sur le sens que revêtira pour Humanistica l'hébergement du Manifeste de 2010. MG reviendra vers le Comité le cas échéant.

Dans le prolongement de cette discussion il est envisagé que soit proposé, dans le cadre du THATCamp de Lyon, un atelier portant sur le Manifeste et sur l'opportunité d'en rédiger un nouveau.

### *Identité*

Concernant l'identité de l'association, deux sujets ont été évoqués : celui du logo et celui de la présence sur les réseaux sociaux. Pour le logo, il s'agit d'un projet en soi dans lequel des membres voudront sans doute s'impliquer. Il est décidé de proposer ce sujet lors de l'AG de Lyon et de trouver des volontaires. Concernant les réseaux sociaux, le compte Twitter est déjà pris en charge par le porte-parole. Il est décidé par le comité qu'un compte Facebook pourra être créé à la condition qu'un membre du comité prenne en charge son animation et son alimentation. Il est envisagé par ailleurs de coupler techniquement le compte FaceBook avec celui de Twitter<sup>3</sup> pour automatiser la diffusion d'informations sur plusieurs canaux de manière simultanée. Un sous-comité SP-MG-LPR va prendre en charge le sujet et reviendra vers le comité ultérieurement.

## **Relations extérieures**

### *EADH/ADHO*

Concernant le lien institutionnel avec EADH et/ou ADHO, le sous-comité CC-MS-AB va faire un point par courriel en septembre pour formuler ensuite une proposition au comité. Une coordination est à assurer avec PB qui étudie de son côté la question des adhésions des personnes morales (cf. plus haut).

### *Institut Français*

L'association va prochainement remercier l'Institut français pour les bourses données à des jeunes chercheurs pour qu'ils puissent participer à l'AG de Lausanne. L'Institut a déjà communiqué sur la création d'Humanistica<sup>4</sup>. MG va d'une part contacter l'Institut en direct pour les remercier du soutien et ouvrir la discussion sur une éventuelle collaboration (en lien avec Pierre Mounier qui a permis cette collaboration), et en parallèle va publier un billet de blog sur le site pour les remercier officiellement.

## **Groupes de travail**

---

<sup>3</sup> <https://dlvr.it/>

<sup>4</sup> <http://www.institutfrancais.com/fr/actualités/creation-de-lassociation-francophone-des-humanites-numeriques>

Le comité va se rapprocher des porteurs / animateurs des deux groupes de travail sur la « formation » et sur la « francophonie » pour en connaître l'évolution et les perspectives. Des informations sont espérées dès avant la prochaine réunion du comité.

### **Fonctionnement du comité**

Dans la mesure où la parité au comité est fortement espérée à l'avenir, et qu'un renouvellement partiel aura lieu dès l'été 2015, une occasion se présente. Le comité s'accorde à encourager les candidatures féminines.

En lien avec les porteurs de l'atelier « francophonie », il serait tout aussi bien de susciter des candidatures issues d'autres régions francophones que celles déjà représentées. Le Maghreb par exemple est cité.

Il est rappelé que la composition type du comité et les modalités d'élection de ses membres sont inscrites dans le Règlement intérieur. Cela facilitera toute évolution nécessaire si augmente le nombre de nationalités ou de zones géographiques à représenter. Pour mémoire 5 nationalités sont aujourd'hui représentées au sein du Comité.

### **AG de Lyon (ordre du jour, logistique)**

L'AG se tiendra le 15 ou le 16 octobre, durant le THATCamp<sup>5</sup>. MG a inscrit l'AG aux propositions d'ateliers et a déjà reçu la confirmation de principe de Cécile Armand qui organise l'événement. Il faudra un ODJ établi pour envoyer aux membres de l'association la convocation à l'AG de Lyon. JH fournira un brouillon de cet ODJ début septembre. Le comité encourage toute proposition d'ateliers autres que l'AG proprement dite, qui puissent faire connaître Humanistica en tant que force de proposition.

### **Date prochain Comité**

La prochaine télé-réunion du comité se tiendra le vendredi 3 octobre, de 15h à 17h (GMT+1).

---

<sup>5</sup> <http://thatcamp69.hypotheses.org/>